

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE MONTBELIARD

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN FUTUR DURABLE (PROJET D'AGGLOMERATION)

Fiche d'identité

Pierre MOSCOVICI (PS)
Doubs (25)

121 000 habitants

Date d'engagement : 02/07/2009

En juillet 2009, la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM) s'est engagée dans une démarche prospective à vingt ans sur l'évolution du territoire. Ce projet d'agglomération, partagé avec les acteurs locaux, s'appuie sur la méthodologie et les principes de l'Agenda 21. Un plan Climat, voté fin 2009, enrichit la démarche. En signant la convention des maires contre le changement climatique, la collectivité s'est engagée à dépasser les objectifs du paquet Energie-Climat européen.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

Impulsion politique	Votée à l'unanimité par les élus en juillet 2009, le projet d'agglomération s'appuie sur un budget de 320 000 €. Une mission développement durable, directement rattachée à la Direction générale, a été créée pour l'occasion.
Pilotage du projet	Le projet s'appuie sur une Commission développement durable, animée par le premier Vice-président et composée de 10 élus (représentant les 10 commissions du Conseil de Communautés). Cette commission s'est réunie 10 fois depuis sa création en 2009 pour suivre et évaluer le projet d'agglomération, sensibiliser les acteurs du terrain et assurer la transversalité entre les différents projets. Sur le plan technique, une mission développement durable assure le pilotage opérationnel. Elle est dirigée par le Directeur général des services techniques adjoint et composée d'un ingénieur financier et du service Qualité.
Mobilisation des équipes internes	Les agents ont été sensibilisés au développement durable et à la conduite du projet avec : <ul style="list-style-type: none"> - la projection du film « Une vérité qui dérange » devant 150 agents ; - l'élaboration du Plan de déplacement de l'administration et l'organisation de la campagne Display (600 agents mobilisés) ; - un séminaire de sensibilisation auprès de 70 cadres sur la mise en œuvre du projet d'agglomération et les stratégies de développement durable.
Education et mobilisation des partenaires et des citoyens	En externe, les citoyens et les partenaires ont été sensibilisés avec : <ul style="list-style-type: none"> - la revue mensuelle de la collectivité (une rubrique permanente sur le développement durable et les écogestes) ; - une rubrique développement durable sur le site internet institutionnel ; - le site internet « les états généraux du futur », dédié au projet d'agglomération ; - les animations de la Semaine du développement durable (expositions, conférences, mise à disposition de vélos électriques) auxquelles ont participé 1500 personnes.
Concertation avec les parties prenantes	L'élaboration du projet d'agglomération repose sur : <ul style="list-style-type: none"> - une consultation citoyenne de 3 mois organisée par TNS SOFRES : 800 présents dans les réunions de lancement et de restitution, 4700 réponses au questionnaire et 1800 contributions écrites recueillies ; - 4 séminaires et 3 ateliers de prospective avec le Bureau d'études Futuribles, autour des enjeux du territoire et des scénarios. Au total, plus de 100 personnes du monde économique et social, d'élus et de techniciens de la collectivité se sont mobilisés ; - 2 auditions de la société civile par le Conseil de développement (50 participants) et la Chambre de commerce et d'industrie (20 participants) ;

	<ul style="list-style-type: none"> - 4 conférences-débats¹ animées par des personnalités politiques, intellectuels ou directeurs d'entreprises (environ 200 personnes pour chaque évènement) ; - 4 réunions-débats de présentation du pré-projet à Montbéliard, à Grand-Charmont, à Etupes et à Seloncourt en présence d'une centaine de personnes.
Evaluation	<p>Le dispositif d'évaluation repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un report régulier d'information auprès de la Direction générale ; - un tableau de bord pour accompagner l'état d'avancement du projet ; - des séminaires au sein des services de la collectivité (le premier a eu lieu en mars 2010, avec 70 participants) ; - la construction d'une grille d'indicateurs avec le Cabinet VIGEO (en cours).

Vision stratégique et plan d'actions

Axes stratégiques et plan d'action	<p>Le projet d'agglomération (2010-2020) se décline en 4 axes et 47 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire du Pays de Montbéliard une éco-agglomération (12 actions) - Offrir à chacun des conditions d'épanouissement et de bien vivre (19 actions) - Réussir une nouvelle économie (13 actions) - Un pays de Montbéliard uni au cœur d'une aire urbaine refondée (3 actions) <p>Le Plan Climat territorial, adopté fin 2009, est l'un des projets phares du projet d'agglomération.</p> <p>A chaque action correspondent un objectif (dont certains sont chiffrés) et des indicateurs de performance (de 1 à 7). Les actions sont inscrites au budget d'investissement communautaire.</p> <p>De nombreux partenaires sont mobilisés dans la mise en œuvre du projet : l'ADEME, l'Agence de l'Eau, les Services de l'Etat, Voies Navigables de France, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'ANRU et le FEDER.</p>
---	--

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Exemplarité de l'administration	Actions sur le patrimoine CAPM en matière d'énergie (action du Plan Climat)	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne Display (affichage de la consommation énergétique de 25 bâtiments publics) - Obtention du label cap Cit'ergie en 2007 - Anticipation de la RT 2012 pour tous les nouveaux bâtiments sous maîtrise d'ouvrage CAPM
Lutte contre le changement climatique	Mise en œuvre du Plan Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Thermographie aérienne sur 44 000 logements - Aides aux particuliers sur la réalisation de diagnostic énergétique à hauteur de 50% et 80% si travaux engagés - Soutien financier incitatif important des projets de construction ou rénovation (<50 kWh/m²/an). Les aides varient de 7 500€ à 15 000€ selon le niveau de performance - Lancement d'un Plan de déplacement administratif (réduction du parc de véhicule, mise à disposition de vélos et de 3 voitures électriques « F-city » (développées par une entreprise du territoire), incitation à l'utilisation des transports en commun) - Mise en place du Conseil en Energie Partagé pour les communes de la CAPM (15/04/2010) - 5 véhicules électriques mis à disposition pour l'autopartage en 2010

¹ « Les grandes tendances externes, économiques, géopolitiques, françaises et internationales, susceptibles d'impacter le territoire de la CAPM » avec Hugues de Jouvenel, le Directeur général de Futuribles ; « Changement climatique, effet de serre, crise énergétique : construire aujourd'hui la ville de demain » par Gérard Magnin, directeur de l'association Energie Cités, et Jo Spiegel, Président de la Communauté d'agglomération de Mulhouse Sud Alsace ; « Les solidarités face à la pauvreté », par Michel Wieviorka, professeur à l'EHESS ; « Les entreprises et les collectivités face à leurs responsabilités sociales et environnementales », par Nicole Notat, Président de Vigeo.

	Réseau de Transport en commun performant	<p>Lancement de nouveaux services le 15 février 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de soirée jusqu'à 22h30 sur les 5 lignes fortes du réseau - Transport à la Demande hors amplitude horaire du réseau - Elargissement de l'amplitude de fonctionnement du Transport aux personnes à mobilité réduite (3602 usagers : en 2009 augmentation de la fréquentation de +23% par rapport à 2008)
	Réseau de pistes cyclables et de services associés	<ul style="list-style-type: none"> - 1 sur 6 quartiers d'habitat social desservi (25 % de la population CAPM est non motorisée) - 4 sites de la CAPM de trame verte bleu reliés - 13 Km de réseau supplémentaire déployés en 2009 (5,5 Km par CAPM et 7,5 Km en incluant les actions conduites par les autres maîtres d'ouvrages) : augmentation de 21 % de la fréquentation des pistes cyclables entre 2008 et 2009
	Appel à projets dans le cadre du PDU	<ul style="list-style-type: none"> - 63 dossiers d'aménagement traités dans le cadre de la labellisation PDU - Concertation étroite avec les associations d'usagers pour la délivrance du label
	Incitations à la réalisation de 150 logements et maison individuelles bbc ou passives, en opérations neuves ou réhabilitation chaque année	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les subventions communautaires à la construction et/ou à la réhabilitation de logements « éco-conditionnées » à l'atteinte de performances énergétiques après travaux - Label BBC exigé pour une partie de la production de logements (locatif social, pass-foncier, éco-quartiers). En 2008-2009, environ 150 logements BBC subventionnés par la CAPM (en chantier ou débuté en 2010)
	Opérations de maîtrise des inondations et de sensibilisation de la population, initiées en 2010	<ul style="list-style-type: none"> - 145 logements protégés contre les crues décennales (travaux Fechette) - Travaux en cours sur la basse vallée de l'Allan en vue de la protection de trois villages - Certification ISO 9001 (2008) sur la maintenance des ouvrages de protection contre les inondations
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Antenne du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de l'agglomération, pour la valorisation des paysages et du patrimoine rural	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un bâtiment basse consommation à ossature bois et isolation paille de plus de 1100 m² - En cours de certification BBC-Effinergie
	Préservation & développement du patrimoine fruitier : actions en faveur de la préservation des vergers et du paysage mises en place depuis 2006 , partenariat avec la Suisse depuis 2009 dans le cadre du projet Interreg Vergers franco-suisses	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire du patrimoine fruitier des ¾ des communes de l'agglomération ; entretien technique sans pesticides (16 ha) - Restauration de vergers, plantations d'arbres fruitiers (900) via des conventions avec les propriétaires en faisant intervenir une équipe d'ouvriers en insertion (4 ouvriers sur 7 mois dans l'année) - Production et vente de jus de fruits locaux par le prestataire missionné par la collectivité (chiffre d'affaires du prestataire : 216 000€) - Lancement d'une enquête ethnobotanique
Lutte contre les exclusions et les discriminations	Renforcement de l'offre de proximité pour les demandeurs d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de l'espace emploi en mars 2010 avec pour objectif de mutualiser l'intervention des professionnels de l'emploi sur le territoire
Education au développement durable	Opérations de maîtrise des inondations et de sensibilisation de la population initiées en 2010	<ul style="list-style-type: none"> - 45 classes sensibilisées aux risques d'inondations - 3 séminaires publics (300 personnes) - Aide à la réalisation des plans communaux de sauvegarde

	<p>Réaliser et faire vivre l'espace des musiques actuelles (MOLOCO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du bâtiment en cours (livraison printemps 2011) - Coproduction d'un spectacle de musiques du monde à destination du jeune public et du tout public en partenariat avec les Eurockéennes de Belfort - Organisation d'un forum participatif le 6 mars 2010 sur le projet du Moloco avec les musiciens et les associations du territoire (démarche de co-construction du projet : 110 participants). Un atelier a été mené sur la thématique de la coopération transfrontalière avec la Suisse (23 participants). - Organisation d'un festival intitulé Impetus en avril 2010 à l'échelle de l'Aire Urbaine autour de groupes musicaux émergents (nationaux et internationaux) en lien avec les associations du territoire avec des ateliers en direction des musiciens, des conférences, des actions de sensibilisation en milieu scolaire
--	--	--

Contact : Pascal DELISLE, Directeur général des services techniques adjoint - 03 81 31 89 45 – pascal.delisle@agglomontbeliard.fr